

La lutte contre le bruit

A lotta contr'à u rimore

Le bruit fait partie des nuisances les plus fortement ressenties, il a également des répercussions sur la santé. Afin de répondre le plus efficacement possible aux attentes de la population, le maire dispose de nombreuses compétences dans le domaine des nuisances sonores. La réglementation contre les bruits de voisinage a été renforcée pour lui donner les outils nécessaires afin de gérer les réclamations des habitants de la commune. Le jour (6h-20h), la police municipale intervient. Le service communal Hygiène et Santé peut venir dans votre appartement ou établissement effectuer une mesure du bruit et selon sa nature, vous conseiller dans vos démarches. Le service peut également entreprendre une phase de conciliation et rencontrer le fauteur du trouble afin de trouver

une solution. En cas d'infraction caractérisée, la plainte peut être transmise au parquet et aboutir sur une sanction. La nuit, les plaintes doivent être adressées à la police nationale. La procédure destinée à la population est consultable sur le site de la Ville (www.ajaccio.fr) et au service Hygiène et Santé (rue des Trois Marie).

Mais la lutte contre le bruit ne se limite pas au traitement des réclamations. Elle doit aussi s'envisager sous la forme d'actions de prévention. C'est pourquoi une concertation avec les responsables d'établissement est prévue avant la période estivale. S'en suivra une prise d'arrêtés municipaux réglementant les horaires et le niveau sonore admissible.

Stationnement, circulation ...

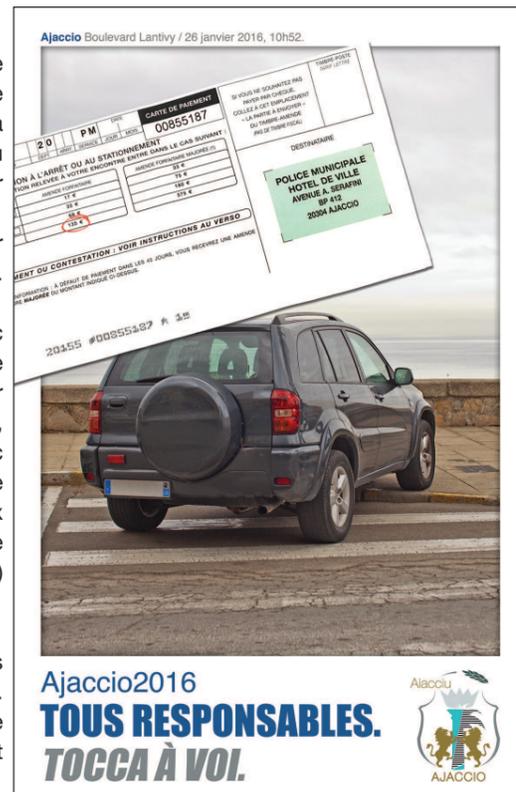
Staziunamentu, circulazione...

Inutile de développer sur le phénomène, tout un chacun connaît le problème de circulation dont souffre la ville et les mauvaises habitudes de stationnement telle que la double file. Pour encourager les déplacements en commun, le nombre d'Aiaccini a été augmenté et ses circuits développés. On peut ainsi se rendre vers la place Miot ou encore le Casone sans emprunter sa voiture. La navette maritime, mise en service par la Capa également, permet de relier Ajaccio et Porticio sans encombre.

Le parking Campinchi ayant vocation à devenir une véritable place centrale du cœur de ville, des projets de parkings sont à l'étude notamment en entrée et en centre-ville.

Du fait d'une nouvelle organisation de la police municipale et de sa collaboration avec la police nationale, la présence sur le terrain d'agent assermentés sera plus importante et les infractions au code de la route seront plus facilement sanctionnées. Sans compter que les procès verbaux électroniques sont désormais effectifs. Enfin, la mise en place, courant 2016, d'une délégation de service public pour la gestion de la fourrière avec un fonctionnement 7 jours sur 7 et 24h sur 24 devrait faciliter la gestion du domaine public routier et permettre de traiter, au-delà du stationnement anarchique, dangereux ou gênant le problème des voitures ventouses. Pour rappel, le montant de l'amende pour stationnement extrêmement gênant (trottoirs, passages protégés, places handicapés) est de 135 €.

Par ailleurs, une action de concertation sera engagée en lien avec la CAPA auprès des transporteurs et livreurs afin d'établir de nouveaux horaires et emplacements réservés. Avant avril 2016, la Ville proposera également des solutions afin de faciliter à la fois le « turn over » sur les places de parking payantes du centre-ville, et le stationnement pour les résidents et les personnes travaillant en centre-ville.



Déjections canines, valeur : 135€

Cacate ghjacarine, valore : 135€

135€. C'est le montant de l'amende que risque le propriétaire de chien qui laisse sur la chaussée la déjection de son animal. Les mentalités ont certes commencé à changer, mais il reste quelques récalcitrants, il suffit d'observer quelques rues en particulier pour s'en rendre compte. Après une première phase de sensibilisation en interpellant la personne en faute, les policiers municipaux pourront infliger une amende en bonne et due forme.



AJACCIO

en marche

Février 2016

Aiacciu tira avanti

... Dans votre quartier

Centre-ville, vers la valorisation de la richesse patrimoniale

Centru di a Città, a valorizazione di a ricchezza patrimoniale

Pour rencontrer la population au plus près de son lieu de vie et de ses préoccupations, le député-maire a lancé une série de réunions de quartier. Laurent Marcangeli y sera accompagné d'élus municipaux et communautaires, de techniciens municipaux et de partenaires afin de présenter les projets en cours et à venir. La rencontre à l'école Forcioli-Conti est l'occasion d'échanger entre autres sur le projet Cœur de ville, l'ouverture de la citadelle et les nouvelles mesures en matière de lutte contre les incivilités.



Cadre scolaire rêvé pour les enfants où a été éduquée l'élite ajaccienne, le cardinal Fesch, Napoléon, le comte Pozzo-di-Borgo... l'école Forcioli-Conti est, avec ses façades offertes à la mer, à la vieille ville et à la fortification génoise, le lieu idéal pour évoquer les projets du Cœur de ville et l'ouverture de la citadelle. Mais aussi pour présenter les nouvelles mesures en faveur de la propreté urbaine et en matière d'occupation du domaine public. Les projets sont nombreux pour mettre en valeur la richesse patrimoniale de ce secteur qui a vu naître la ville.

Elle constitue l'œuvre la plus remarquable de la grande transformation d'Ajaccio du XVIème siècle. Finalement peu connue des Ajacciens, la citadelle Miollis deviendra dans quelques mois un quartier à part entière d'Ajaccio qui permettra à la population de s'approprier ce patrimoine exceptionnel. La cession de la fortification a fait l'objet d'un protocole d'accord entre l'Etat et la Ville d'Ajaccio en avril 2015. S'il revient à l'Etat de conduire études et diagnostics, il examinera de près le projet d'aménagement qui lui sera présenté. C'est sur cette base que le prix de la cession sera alors fixé. Pour l'heure, une équipe archéologique est à l'œuvre pour réaliser les prospections nécessaires. Un ouvrage a d'ailleurs été publié sur les diverses transformations qu'a connues l'ancien chateau génois par l'historien Antoine-Marie Graziani "Citadelle d'Ajaccio, imaginer un nouvel espace urbain" aux éditions Piazzola.

Un appel à projet, dialogue compétitif, à l'échelle européenne sera lancé en juillet pour l'aménagement de la citadelle. Outre la nécessité

d'intégrer les contraintes liées au site, les candidats devront proposer un projet global correspondant aux vocations imaginées par la municipalité. Un quartier à part entière. Un prolongement de la vieille ville.

C'est dans ce cadre que s'inscrit le projet de renouvellement urbain « Cœur de ville » qui a fait l'objet d'une concertation publique dès le 26 octobre. Son bilan présenté lors du conseil municipal du 25 janvier fait, entre autres, ressortir 180 contributions apportées sur le registre disponible en ligne et lors de l'exposition de présentation du projet. Les observations ont notamment soulevé les enjeux du cadre de vie en ville, la circulation, le stationnement, les déplacements, la collecte des ordures, la propreté, les loisirs pour les plus jeunes, la valorisation du patrimoine, l'économie locale... En cours d'étude par les services compétents, la piétonisation de tout ou partie du centre historique est également une attente formulée.

Le Cœur de Ville, c'est aussi une place urbaine en lieu et place du parking Campinchi, une réflexion sur le centre-ville en concertation avec ceux qui l'animent, les commerçants, les associations, les collectivités, les riverains. C'est la mise en valeur de la richesse patrimoniale, avec au centre le Palais Fesch-musée des Beaux-arts, c'est aussi faire de la marque Napoléon un outil patrimonial et économique sans verser dans le folklore.



Entretien et travaux de proximité

Intratinimentu è travagli di vicinanza



La nouvelle équipe de l'après-midi fait partie du renforcement du service Propreté.

Outil de proximité

Allo Mairie vous permet de signaler tout type de situation qui pourrait nuire au bien-être, à la santé ou à la sécurité publique (nettoyement, voirie, espaces verts, signalisation, éclairage, stationnement abusif...). Doté d'une nouvelle interface de suivi performante, il permet de centraliser toutes les demandes des usagers et de les transmettre aux directions concernées.

Les demandes d'intervention peuvent se faire en appelant le 04.95.25.95.65 ou en remplissant un formulaire en ligne sur le site de la ville (www.ajaccio.fr).

Nouveauté Allo Mairie 2016

Formulaire de suivi accessible depuis l'appli mobile et en numéro gratuit d'ici la fin du mois.

Depuis quelques semaines, les Ajacciens remarquent plus de « jaune » qu'auparavant. Le service Propreté Urbaine a en effet été renforcé en moyens humains et matériels. Les horaires ont été amplifiés avec des tournées l'après-midi, des opérations coup de poing ont lieu chaque samedi et l'équipement adapté optimise les interventions des agents de la propreté et de la voirie. Des machines de type « Aspi-glouton » permettront bientôt de nettoyer la chaussée plus efficacement. Et si certains récalcitrants s'obstinent à ne pas respecter le travail des agents de la propreté, ni l'espace public, ils devront s'acquitter d'une amende de ... 135€ pour ne pas avoir ramassé à l'aide d'un sachet ou de tout autre moyen la déjection de leur animal. Voirie, propreté, environnement et espaces verts, hygiène et santé, les services sont à l'œuvre. Des actions renforcées de dératisation rue Bonaparte et perpendiculaires en lien avec les travaux d'assainissement ont été effectuées. L'équipe polyvalente d'interventions urgentes (Epiu) a procédé au nettoyage à l'hydrosableuse des alentours de la citadelle, trottoirs et chaussée et tout le long du boulevard Danielle Casanova. Le

dallage du parvis de la cathédrale et son environnement ont bénéficié de travaux d'embellissement. Et prochainement des corbeilles seront installées dans la vieille ville.

Des travaux ont par ailleurs été réalisés début février dans la rue Sainte Claire. Deux jours ont été nécessaires pour rénover la chaussée endommagée de cette rue de la vieille ville.

L'intervention qui se déroule place De Gaulle sous les arcades ornées de bougainvilliers devenait urgente. Créées en 1990, les arcades et les jardinières de la place du Diamant désormais place De Gaulle, n'ont bénéficié d'aucune intervention d'entretien depuis. Il devenait impérieux d'intervenir, car les plaques de béton se détachaient de la base, ce qui présentait un risque pour les passants. Et si la floraison des magnifiques bougainvilliers rehaussait de couleurs la promenade, les arbustes ne pouvaient plus être arrosés ou bénéficier d'engrais. Suite à ce constat, il a été décidé d'agrandir les jardinières et d'amener de la terre et de l'engrais afin de pouvoir améliorer le fleurissement de l'espace.



Réfection des jardinières et des arches, place De Gaulle.



Rue Sainte Claire durant les travaux de rénovation de la chaussée.

La collecte en porte à porte

A raccolta fatta à ogni porta

A partir de lundi 29 février 2016, sur un premier secteur du centre-ville d'Ajaccio, la collecte des ordures ménagères et des emballages se fera en sacs !

Le principe consiste à supprimer les bacs gris de la voie publique, à accroître le tri des emballages et permettre de réduire le volume de la poubelle. Trier c'est réduire de 50% le volume et de 30% le poids de votre poubelle.

Particuliers, commerçants... tous sont concernés. Pour concilier tous les usages, les sacs seront déposés exclusivement entre 19h et 21h le long des circuits de collecte.

Des horaires spécifiques de dépose seront réservés aux professionnels des métiers de bouche entre 14h et 15h et entre 22h et 23h tous les jours de la semaine.

Cette solution technique qui consiste à collecter les déchets des ménages en porte à porte en sacs a été longuement étudiée et réfléchiée. Elle est déployée exclusivement en hyper centre où la nature de l'habitat ne permet pas de rentrer les bacs sur l'espace privé ou encore d'implanter des bornes ou colonnes enterrées.

Le périmètre comprend, la vieille ville, le cours Napoléon, le Diamant et les rues adjacentes. Pour stabiliser le nouveau procédé de collecte, le déploiement se fera par phases (1ère phase à partir du 29 février : Bd Sampiero, Bd du Roi Jérôme, Av du premier Consul, Av Eugène Macchini, Bd Daniel Casanova, Citadelle, place Foch, rue Fesch, rue du Roi de Rome, rue Bonaparte).

Pour vous expliquer en détails les nouvelles modalités de collecte, les agents de la Capa passeront chez vous entre le 6 et le 21 février. Merci de leur réserver le meilleur accueil.



AVIS DE PASSAGE

Du samedi 06 au dimanche 21 février des agents de la CAPA passeront chez vous pour vous informer des nouvelles modalités de collecte des ordures ménagères et des emballages.

Merci de leur réserver le meilleur accueil. Les bacs gris vont être supprimés, il faudra donc utiliser les sacs poubelles qui vous seront remis par les agents lors de leur passage pour vous débarrasser de vos ordures ménagères (sacs gris) et de vos emballages (sacs jaunes).

Pour une occupation raisonnée du domaine public

Par un'occupazione ragiunata di u duminiu publicu

Avec la création d'un nouveau service au sein de la municipalité, la direction du commerce et de l'artisanat, c'est une nouvelle gestion de l'occupation du domaine public que la municipalité entreprend. Après un premier diagnostic et une concertation avec les commerçants qui aura lieu en mars, un travail en commun est réalisé entre la direction de l'accessibilité, la direction de la gestion des risques, la direction de l'urbanisme et la direction du commerce et de l'artisanat, notamment en ce qui concerne le traitement des demandes d'occupation du domaine public.

Un règlement de l'occupation du domaine public sera mis en place pour deuxième trimestre 2016. La délimitation matérialisée (marquage au sol) de l'occupation temporaire du domaine public sera effective

pour la prochaine saison estivale.

La rédaction en cours d'une charte de la vie nocturne et d'une charte de l'activité commerciale permettra par ailleurs de pouvoir disposer de documents de référence. Et pour faciliter les procédures amiables ou contentieuses, les agents du service « halles et marchés » seront équipés en mai prochain de tablettes numériques qui leur permettra, en temps réel, de constater et d'informer leur hiérarchie dans le cas d'un non-respect de l'arrêté d'occupation temporaire du domaine public.

Ville génoise, plus de bâtiments et d'équipements rénovés

Cità genuvesa, di più palazzi è patrimoni publichi rinnuvati



Centre historique, la vieille ville est la partie la plus ancienne d'Ajaccio, ses bâtiments comme ses équipements nécessitent de lourds travaux d'entretien.

L'école Forcioli-Conti

145 élèves, 6 classes, 107 élèves inscrits à la cantine, 133 participent aux Tap, 8 agents du personnel.

Située dans un quartier ancien de la ville, l'école de 2 026 m² a fait l'objet de travaux lourds dans le cadre de sa remise en conformité. La distribution intérieure a été complètement réaménagée. L'établissement scolaire est installé dans un bâtiment de 2 étages comprenant des bureaux, 1 cantine, des locaux communs, 8 salles de classe 2 dont avec mezzanine, des sanitaires, des réseaux éducatifs d'aides spécialisés. Il existe à l'extérieur un préau et des blocs sanitaires.

Montant des travaux réalisés en 2014 et 2015 : 14 000 € TTC

L'établissement dispose d'un ascenseur qui sera mis aux normes dans le cadre du programme de mise en accessibilité des bâtiments communaux. A ce jour un élève en situation de handicap moteur peut accéder aux salles de classe. Des sanitaires accessibles seront réalisés (agendas d'accessibilité programmée (ADAP) en cours d'approbation).

L'établissement accueillera à la rentrée 2016-2017 une élève en situation de handicap moteur.

L'école Sœur Alphonse

69 élèves, 3 classes, 48 élèves inscrits à la cantine, 59 participent aux Tap, 10 agents du personnel.

L'établissement est inclus dans un bâtiment de 1 000m² de 2 étages comprenant au deuxième étage les locaux du centre communal d'action sociale (CCAS). Au premier étage, 3 classes, 1 dortoir, 1 salle d'activité, 2 bureaux, des sanitaires. Au rez-de-chaussée 1 réfectoire, 1 office, 1 salle d'activité, 1 dortoir non utilisé, un local rangement, une chaufferie gaz et un TGBT isolés.

Montant travaux 2014 et 2015 : 17 000 € TTC

L'église St Erasme

L'église Saint-Erasme (288 m²) est l'ancienne chapelle du collège des Jésuites de la ville, aujourd'hui école Forcioli Conti. Construite à partir de 1617 sous le vocable de Saint-Ignace, elle a fait l'objet de travaux réguliers jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Devenue chapelle du Collège Royal en 1776, elle servit ensuite de siège à la municipalité d'Ajaccio, fut rendue au culte en 1845 avant d'être classée monument historique en 1993.

Des travaux de restauration ont été réalisés récemment pour 230 000 € TTC.

La restauration des toitures et des façades latérales (travaux réservés au chantier d'insertion) et restauration de la façade principale, du clocher et de la façade nord du chevet. L'entreprise Firroloni doit reprendre la façade principale pendant les vacances de février.

Des travaux de rénovation intérieure sont régulièrement demandés. Ils sont chiffrés à 1 M€ environ plus 100 000 € de maîtrise d'œuvre.

La mise en accessibilité sera traitée dans le cadre du programme prévu à l'ADAP.

Chapelle St Joseph.

Il est prévu sur le budget 2016 de renforcer la structure par un chemisage pour un montant de 11 507,44 €.

L'Espace Diamant

L'établissement est un bâtiment totalement rénové, réceptionné le 12 mars 2010. Il compte en rez-de-chaussée, une salle de spectacle de 350 places en pente avec balcon et régies annexes, des loges indépendantes et un grand hall. En étage, se trouve une salle d'exposition pouvant accueillir 150 personnes, les bureaux de la direction et du personnel.

Montant travaux en 2014 et 2015 : 15 000 € TTC.

Des travaux d'amélioration de l'accessibilité seront programmés dans le cadre de l'ADAP.

La place De Gaulle

Il est prévu en 2016 dans le cadre de la sécurisation des équipements publics de rénover les balustrades de la place du Diamant (situés au-dessus du Casino) pour un montant de 11 000 €.

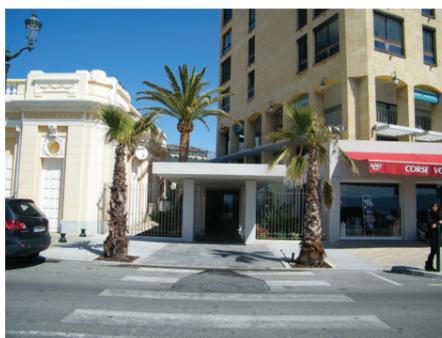
La place Foch

Sur la partie haute de la place Foch ou place des palmiers se trouve la statue du 1er Consul en habit romain posé au centre de la fontaine des quatre lions. Pour rendre son lustre d'antan à cette place, la Ville envisage de remettre en service la fontaine et de revoir ses jets d'eau qui font son charme. Une étude sera réalisée au cours du premier semestre permettant d'estimer le coût des travaux à réaliser (tuyauterie, étanchéité des bassins).

Le lavoir rue des anciens fossés

Le lavoir de la rue des anciens fossés est le dernier lavoir qui a été conservé dans le centre ville. Situé dans une des plus anciennes rues d'Ajaccio, il est actuellement fermé et son toit a disparu. Sa réhabilitation ainsi que celle de la place attenante permettraient la création d'un espace public dans cette zone touristique.

Un projet estimé à 40 000 € (première étape d'une rénovation) a été réalisé. Il est soumis à arbitrage pour la prise en charge dans le cadre de le plan pluriannuel d'investissement (PPI).



Les partenariats public-privé de valorisation du cadre de vie

I partinari publicu-privatu di valorizazione di u quattru di vita

Programme d'embellissement des façades

Avec le soutien du dispositif municipal d'aide à la pierre, la bâtisse du 3-5 rue des anciens fossés, le ravalement total de la façade et la réfection de la toiture a été entrepris. Cette dynamique devrait se poursuivre autour de cet îlot de maisons génoises et plus particulièrement autour de la rue des Glacis, qui offre, au détour de ses ruelles, aux Ajacciens comme aux nombreux touristes qui s'y promènent, un décor empreint d'authenticité et de charmes pittoresques. Le Conseil Municipal de mars étudiera le principe d'une action pour valoriser cet ensemble immobilier, plus ancien témoignage génois de la ville (voir ci-dessous).

La municipalité accompagne également les copropriétés souhaitant améliorer leur accessibilité, notamment vis-à-vis des plus anciens. Plusieurs bâtiments ont bénéficié d'une aide municipale afin d'installer des ascenseurs.



Dossiers 2014-2016	Subvention allouée	Montant de travaux TTC générés
3/5 rue des Anciens Fossés	5 787 €	62 231 €
6 Quai Napoléon (pose d'un ascenseur)	7 623 €	96 828 €
2 avenue du 1er consul (pose d'un ascenseur)	7 623 €	118 235 €
TOTAL	21 033 €	277 294 €

Les habitants désireux de valoriser leur bien dans une logique publique/privée peuvent prendre rendez-vous avec la ville d'Ajaccio, Direction Générale des Services Techniques, 04 95 10 41 00, hors mercredi.

Abandon manifeste d'un bien 3 rue des glacis

L'immeuble situé 3 rue des Glacis à Ajaccio (section BY n° 62) est en ruine. Il est constitué de 2 étages sur rez-de-chaussée et présente un état manifeste d'abandon. Un rapport d'expertise, établi par un expert nommé par le tribunal administratif de Bastia en date du 12 décembre 2013, précise qu'en effet, les façades et les toitures présentent un tel état qu'elles ne laissent subsister aucun doute sur l'abandon dudit bâtiment.

Depuis 2007, la Ville a engagé une procédure de péril imminent à l'encontre des propriétaires du bien et a réalisé les mesures conservatoires prescrites par l'expert. Les propriétaires n'ont pas été en

mesure de faire face à la complexité des dossiers de liquidation et de succession non réglés. Ce sont ainsi plus de 30 000 € qui ont été investis par la puissance publique, dans une logique de sécurisation du site et à défaut d'initiative privée. A l'issue d'un délai réglementaire, le Député-maire pourra saisir le conseil municipal à qui il reviendra de décider s'il y a lieu de déclarer la parcelle en état d'abandon manifeste, puis d'en poursuivre l'expropriation soit dans le but de construire des logements, soit dans celui de réaliser une opération d'intérêt collectif liée à la restauration, la rénovation ou l'aménagement.